



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

*Nourrir et faire grandir
Chaudière-Appalaches*



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Chaudière-Appalaches

Sommaire

Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches	4
Instances	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération	6
Représentations	8
Comités internes 2018-2019	9
Réalisations par secteur d'activités :	
• Politiques et programmes agricoles	10
• Protection du territoire agricole, aménagement et environnement	12
• Développement de l'agriculture	14
• Vie syndicale et communication avec les membres	16
• Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	18
• Prévention	19
• Main-d'œuvre agricole et services aux entreprises agricoles	20
Ressources au service des productrices et producteurs	22
Répertoire	24
Service de comptabilité et de fiscalité	26
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière	27

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



MOT DU PRÉSIDENT



*Chères productrices,
Chers producteurs,*

En tournant les pages de ce rapport annuel, vous remarquerez que la dernière année en fut une autre fortement occupée à la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. Vos administrateurs ont contribué à améliorer le sort de nos entrepreneurs agricoles et à développer notre agriculture aux quatre coins de notre belle et grande région.

La mise en place des plans de développement de la zone agricole (PDZA) s'est poursuivie en cours d'année. Il ressort déjà quelques beaux résultats de cette collaboration entre le monde municipal et le monde agricole, mais le meilleur reste à venir.

Au moment de rédiger ces lignes, la rumeur voulait qu'une solution soit enfin mise en place dans le dossier de la taxation foncière agricole. Ladite solution ne nous satisfera probablement pas à 100 %, mais on pourra peut-être y remarquer un gouvernement qui passe enfin de la parole aux actes dans ce dossier.

Ces dernières années, le phénomène des « fake news » nous a envahis. Nombre de personnes partagent, volontairement ou non, une quantité phénoménale de fausses informations et à une vitesse tout aussi impressionnante. En quelques heures, des millions de personnes peuvent se mettre à croire n'importe quoi. Le temps d'un tweet et l'incertitude tombe sur l'une de nos filières.

On a entendu toutes sortes de bêtises, comme quoi le lait ou la viande donnait le cancer, etc. Ces faussetés font l'affaire d'activistes véganes et ceux-ci ne diminueront pas leur zèle à vouloir convertir d'autres fidèles. Le travail de l'Union, donc de chaque producteur agricole, est de contribuer à déconstruire ces mythes.

Exposé ainsi à toutes sortes d'informations plus ou moins crédibles, le consommateur est facilement influencé et devient une drôle de créature pas toujours facile à cerner.

Même si certaines de ses demandes peuvent être légitimes, l'enjeu demeure toujours le même : choisira-t-il un aliment produit ici avec les normes d'ici, ou un équivalent moins cher produit ailleurs avec des normes moins élevées? Si, d'un côté, on nous impose de nouvelles règles en matière de pesticides et de milieux humides, mais qu'on laisse entrer ici des aliments produits ailleurs sans respecter les mêmes normes, l'écart de compétitivité se creuse et apparaît une concurrence toujours plus déloyale.

La pression sur l'agriculture ne se limite pas qu'à la façon de produire les aliments. En effet, le territoire agricole est toujours convoité pour divers projets urbains. Certaines demandes sont raisonnables, mais d'autres doivent être ajustées.

Je pourrais continuer à nommer d'autres contraintes et menaces auxquelles fait face l'agriculture. C'est pourquoi, afin de défendre nos droits et faire valoir notre vision des choses, il est important de maintenir une organisation forte comme la nôtre. Certes, une telle structure nécessite des ressources, mais si nous n'étions pas organisés, le gouvernement et divers groupes de pression se chargeraient de nous organiser.

Je peux affirmer fièrement que l'Union des producteurs agricoles est une organisation bâtie par les producteurs, au service des producteurs. En effet, dans nos représentations et orientations, ce sont les producteurs qui négocient et prennent les décisions.

En terminant, j'aimerais remercier l'ensemble des administrateurs et employés pour leur contribution à ce que nous avons réalisé et à ce que nous réaliserons encore ensemble.

Le président,


James Allen



MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL

L'UPA à votre service!

Plusieurs enjeux sont de nature collective et requièrent souvent l'implication de nombreux producteurs et productrices agricoles, de même qu'une cohésion des différents paliers de notre organisation. Des programmes à mettre en place, d'autres à bonifier, des réglementations à corriger, et ce, dans l'objectif de favoriser la défense et le développement des intérêts de tous les producteurs. Plusieurs de ces enjeux sont présentés dans les pages suivantes.

Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation constante de la complexité liée à l'exploitation d'une entreprise agricole, nos services ont évolué avec les années et se sont diversifiés pour y faire face.

En matière d'agroenvironnement, de gestion et d'encadrement technique, la formule de regroupement a été promue et favorisée par l'Union pour que les producteurs puissent avoir accès à des services professionnels.

Du côté de votre Fédération, des services sont aussi rendus disponibles sur une base individualisée. Ce n'est pas nouveau : à partir du milieu des années 1960, les services de compatibilité et fiscalité ont vu le jour dans les fédérations régionales. Et depuis, bien sûr, les lois et règlements ne se sont pas simplifiés.

Ainsi, en parallèle à la consolidation des entreprises, les besoins ont évolué, tant en matière de recrutement et rétention de main d'œuvre, de cogestion d'entreprises, de gestion des ressources humaines, de transfert d'entreprises, que de comptabilité et fiscalité.

Dans ce contexte, et particulièrement au cours des dernières années, le nombre de ressources à la Fédération s'est accru. Pour accueillir ces effectifs, des investissements ont été réalisés dans nos locaux. En 2018, nous avons aménagé tout l'espace encore disponible dans l'immeuble de Sainte-Marie. Un agrandissement d'envergure a ensuite été réalisé au cours de la dernière année à l'immeuble de Saint-Georges.

Nous serons donc mieux en mesure, à la Fédération, d'être à votre service... avec nos services.

Bonne lecture!

Le directeur régional,

Roch Poulin



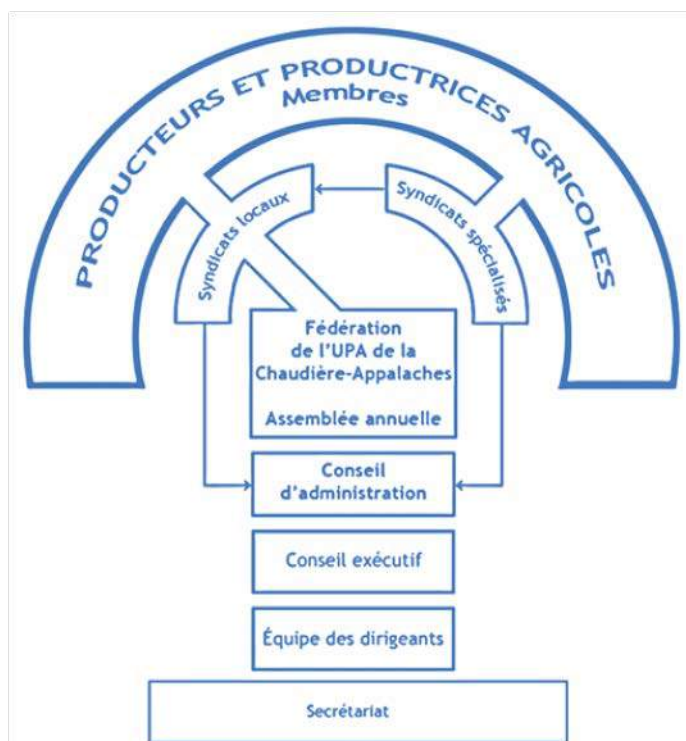
VUE D'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

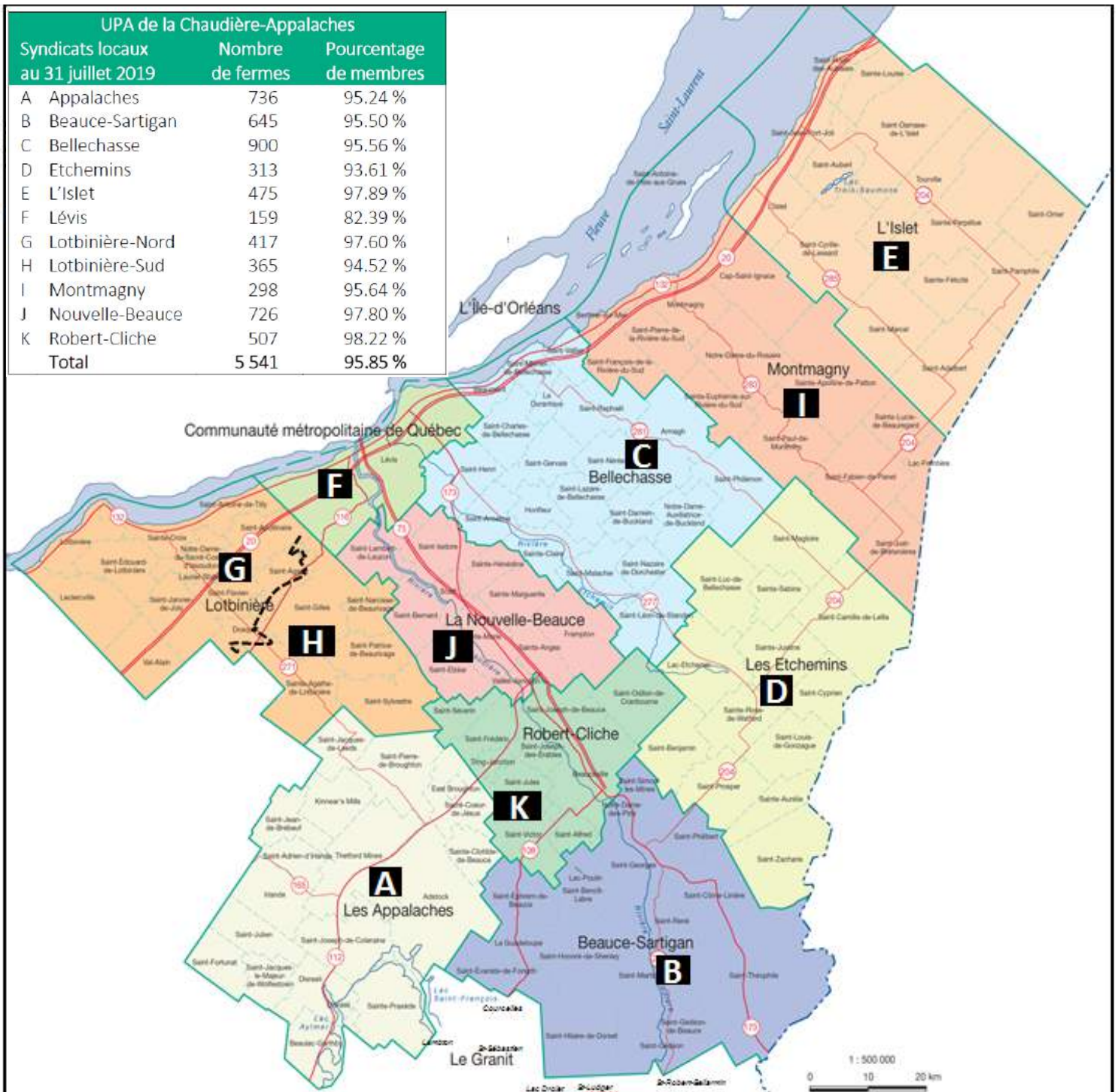
- Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire.
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés.
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole.
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9).



TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



INSTANCES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Elle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme l'expert-comptable. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 octobre 2018, à Sainte-Marie, en présence de 158 délégués et d'une quarantaine de participants, producteurs, productrices, intervenants et journalistes.

Elle a procédé à l'adoption de quatre résolutions concernant l'assurance récolte, le gel hivernal et la sécheresse 2018, l'Accord États-Unis—Mexique—Canada (AEUMC), les matières résiduelles fertilisantes et la sécurité du revenu. Les délégués ont pu bénéficier des présentations de M^e Rémi Jolicoeur de BHLF avocats sur la réglementation sur les milieux humides et hydriques, ainsi que de M. Martin Savoie, conteur, sur des outils à notre portée qui peuvent renforcer notre santé psychologique.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises au cours de la période du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019, dont une réunion élargie tenue dans le secteur du Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny en avril.

Nos remerciements à M. Rémi Busque, administrateur à la Relève, qui a terminé son mandat au cours de la dernière année.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises au cours de la dernière année, dont une par conférence téléphonique.

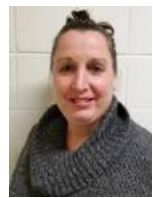
L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS

Elle est composée du président et des deux vice-présidents. Elle voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à dix reprises.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2019

	PRÉSIDENT James Allen Saint-Anselme Chaudière-Appalaches
	1^{er} VICE-PRÉSIDENT Jean Lambert Lévis Chaudière-Appalaches
	2^e VICE-PRÉSIDENT Sylvain Bourque Saint-Théophile Chaudière-Appalaches
	Bertrand Bédard Membre exécutif Saint-Patrice-de-Beaurivage Bovin
	Guylaine Bergeron Membre exécutif Saint-Isidore Nouvelle-Beauce
	Éric Cliche Membre exécutif Vallée-Jonction Bois
	Daniel Samson Membre exécutif Saint-Narcisse-de-Beaurivage Lotbinière-Sud

	Robert Beaumont Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud MRC de Montmagny
	Michel Beausoleil Saint-Jean-Port-Joli Autres productions végétales
	Ghyslaine Bélanger Saint-Édouard-de-Lotbinière Grains
	Bruno Cyr Saint-Elzéar Lait
	Caroline Dion Saint-Bernard Agricultrices
	Cavila Dubé Lévis Maraîchers
	Richard Fleury Sainte-Rose-de-Watford Des Etchemins

	Bertrand Gagné Saint-Pierre-de-Broughton Des Appalaches
	Keven Groleau Vallée-Jonction Volaille
	Pascal Leclerc Saint-Martin Beauce-Sartigan
	William Lemelin Saint-Raphaël Bellechasse
	Francis Lessard Saint-Jean-de-Brébeuf Acéricole
	Jacques Maheux Beauceville Autres productions animales
	Michel Maheux Beauceville Robert-Cliche
	Charles Paquet Lévis (Saint-Nicolas) Lévis

	Denis Paquet Sainte-Croix Lotbinière-Nord
	Steve Pelletier Saint-Aubert L'Islet
	Louis-Philippe Roy Saint-Michel Porc
	Jessie Talbot Saint-Édouard-de-Lotbinière Relève
	Evans Veilleux Saint-Benoît-Labre Fermes de petite taille
	Roch Poulin Directeur régional et secrétaire de la Fédération
	Geneviève Lapointe Directrice régionale adjointe

REPRÉSENTATIONS

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2019, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Bourque, Sylvain Milot

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Bourque, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

James Allen, Sylvain Bourque

UPA – CISSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Daniel Samson

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Table sur la faune

Jean Lambert

Comité coopératif régional Québec-Appalaches

Sylvain Bourque

Le PRÉ, coopérative de solidarité

Sylvain Bourque

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Michel Beausoleil

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- James Allen
- Jean Lambert

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE L'UPA

James Allen

- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

Jean Lambert

- Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional

ORGANISMES EXTÉRIEURS

James Allen

- Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ) (MAPAQ-UPA)

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

James Allen

- AGRICarières - Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

Hervé Dancause

- UPA Développement international (UPA DI)



COMITÉS INTERNES 2018-2019

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION

James Allen, président
Jean Lambert, 1^{er} vice-président
Sylvain Bourque, 2^e vice-président
Bertrand Bédard
Guylaine Bergeron
Éric Cliche
Daniel Samson
Geneviève Lapointe, dir. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

COMITÉ DE PRÉVENTION

James Allen, président
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Caroline Dion
Richard Fleury
Keven Groleau
Frank St-Pierre, secrétaire

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

James Allen, président
Bertrand Bédard
Jessie Talbot
Bertrand Gagné
Michel Maheux
Denis Paquet
Evans Veilleux
Geneviève Lapointe, dir. adj.
Frédéric Poulin, secrétaire

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, DE ZONAGE ET D'ENVIRONNEMENT

Jean Lambert, président
James Allen
Ghyslain Bélanger
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Sylvain Milot, aménagiste,
secrétaire



COMITÉ DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Sylvain Bourque, président
Michel Beausoleil
Cavila Dubé
Pascal Leclerc
Jacques Maheux
Charles Paquet
Roch Poulin, dir. rég.
Marc-Antoine Parent, secrétaire

COMITÉ MAIN-D'ŒUVRE CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Jean Lambert, président
Éric Cliche
Bruno Cyr
Francis Lessard
Louis-Philippe Roy
Karine Phaneuf
Johanne Gagnon, secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Denis Paquet
Anthony Morin, CPA, CMA,
secrétaire

COMITÉ DES RÉOLUTIONS

James Allen, président
Jean Lambert
Sylvain Bourque
Représentant des syndicats locaux :
Guylaine Bergeron
Représentant des groupes spécialisés :
Bertrand Bédard
Geneviève Lapointe, dir. adjointe
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

POLITIQUES ET PROGRAMMES AGRICOLES

Les représentants de la Fédération régionale apportent une contribution proactive aux démarches de l'Union et de partenaires pour l'accès à des politiques et programmes répondant aux intérêts économiques et sociaux des productrices et producteurs agricoles et forestiers de la région.

ALÉNA

Plusieurs représentants politiques ont été rencontrés en cours d'année par nos élus pour les sensibiliser à préserver notre gestion de l'offre dans le contexte de la renégociation actuelle de l'ALÉNA.

Le 6 septembre 2018, devant le bureau montréalais du premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, une soixantaine de producteurs de la Chaudière-Appalaches, en bonne partie des jeunes de la relève agricole, ont participé à la mobilisation organisée par la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

Rappelons que le but de cette mobilisation était d'envoyer un message clair au premier ministre, afin qu'il respecte sa promesse de ne rien concéder aux États-Unis dans la gestion de l'offre, dans le cadre de la renégociation de l'ALÉNA.



Des programmes d'aide

En juin 2019, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a annoncé la création d'un fonds de 250 M\$ sur cinq ans destiné à financer les projets d'investissement des producteurs agricoles. Ce fonds contribuera à combler le retard d'investissement que le Québec accuse face à l'Ontario et les États-Unis.

Une aide de 1,75 G\$ a été annoncée, dont 345 M\$ cette année, pour compenser les pertes liées à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et au Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le programme ne dédommage cependant pas les producteurs pour les dernières concessions accordées aux États-Unis dans le cadre de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique (ACEUM).

Pour le programme d'aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique, en date du 31 mars 2019 en Chaudière-Appalaches, 912 projets sont recevables dont 132 entreprises ont déjà reçu un paiement.

Garde-manger en danger

Une grande marche citoyenne a été organisée par la Confédération au Parc Lafontaine de Montréal au mois de novembre 2018.

Cette mobilisation concernait l'ensemble des producteurs, tant ceux sous gestion de l'offre dans le contexte du récent AEUCUM, que les autres touchés par la réciprocité des normes, les guerres commerciales, etc. La Fédération régionale a nolisé neuf autocars dans le but de déplacer 525 personnes. *Garde-manger en danger* a été le thème de cette mobilisation générale.



Taxation foncière

Depuis 2005, les agriculteurs du Québec sensibilisent le gouvernement à l'importance d'améliorer le programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Non seulement aucune solution durable n'a été mise en place pour éviter le transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles, mais depuis 2007 les taxes foncières du secteur agricole ont presque doublé, passant de 35,7 M\$ à 62 M\$.

L'UPA demande au gouvernement une réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Rappelons que si rien ne change, il est prévu que les taxes des producteurs agricoles doubleront encore d'ici 2020! C'est pourquoi notre Fédération a invité, au cours de l'année, tous les producteurs à signer une pétition en ligne.

Au cours de l'été 2019, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a communiqué à l'UPA les grandes lignes d'une proposition de réforme.

Sécheresse

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les secteurs de Bellechasse, Montmagny et L'Islet ont été les plus durement touchés par la sécheresse. Des négociations ont eu lieu pour apporter des correctifs étant donné que le captage des pertes ne reflète pas la réalité dans certains secteurs. Une station météo a été ajoutée en cours d'année sur notre territoire.

Décus de ne pas avoir été dédommagés à la hauteur des pertes subies l'an dernier, et ce, malgré leurs nombreuses démarches, un collectif d'une vingtaine de producteurs agricoles du sud de la MRC de L'Islet ont fait appel au Protecteur du citoyen.



Collectif en formation agricole Chaudière-Appalaches

- Cette année en Chaudière-Appalaches, 155 formations furent recensées, totalisant 2 733 heures de cours. Nous conservons notre rang de région la plus prolifique en formation continue au Québec!
- Ce sont plus de 1 900 producteurs, relèves et employés agricoles qui ont participé à nos formations en classe, en ligne, à la ferme, théoriques ou pratiques. Il s'agit d'une légère croissance en termes de participation.
- Emploi-Québec a attribué un montant de 112 395 \$ à la formation continue dans la région. Les investissements totaux en formation continue, incluant l'apport des producteurs eux-mêmes, dépassent une fois de plus les 500 000 \$.
- L'acériculture et la foresterie sont demeurées les sujets de formation les plus courus, alors qu'une belle diversité de cours a été proposée en production horticole.
- Par ailleurs, plusieurs nouvelles offres de formation en ligne sont à souligner : *Comptabilité agricole*, *Marketing agroalimentaire*, *Étiquetage et valeurs nutritives* et *Faites fructifier vos revenus avec l'agrotourisme*.

- Parmi les faits marquants, une entente provinciale a été conclue avec Valacta. Ainsi, les producteurs agricoles participant à la formation annuelle du Centre d'expertise en production laitière ont bénéficié d'un rabais de 25 \$. Pour Chaudière-Appalaches, cela représente 5 600 \$, 13 activités de formation et 224 participants.
- Nouvellement au bilan du Collectif, nous offrons cette année des compétences à la carte. Selon les besoins des entreprises, les employés ciblés ont suivi un ou plusieurs blocs inclus dans la formation initiale des DEP en acériculture, en machinerie agricole ou en production animale. Il s'agit d'une possibilité de formation supplémentaire offerte par le Centre de formation agricole de Saint-Anselme à des employés agricoles.
- Grâce à des partenaires impliqués en formation, dont : les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps de Lévis-Lauzon, de Thetford et Beauce-Appalaches, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière, la région donne de la formation continue en agriculture sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Jeunes trayeurs

Pour une deuxième année consécutive, le Collectif en formation agricole, en collaboration avec le Centre d'emploi agricole, a offert la formation *Jeunes trayeurs* sur le territoire.

C'est dans les Appalaches, Lotbinière-Nord et Bellechasse que 35 jeunes de 13 à 18 ans furent initiés aux bonnes méthodes de traite des vaches.

Rappelons que les objectifs de l'activité sont de permettre aux producteurs laitiers de recruter une main-d'œuvre occasionnelle pour effectuer le travail de traite, mais également à des jeunes d'occuper un premier emploi, de valoriser les professions du secteur agricole et de créer une relève potentielle. Les syndicats locaux concernés, Financement agricole Canada et le MAPAQ ont permis d'offrir l'activité gratuitement.



PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Les diverses dispositions réglementaires et interventions sur le territoire en matière de protection du territoire agricole, d'aménagement et d'environnement doivent permettre la consolidation et le développement des activités agricoles en tenant compte des particularités régionales.

Zones inondables

Concertation avec les municipalités affectées par le décret sur les zones d'intervention spéciales (ZIS) et dont la relocalisation des résidences aura des conséquences sur la zone agricole permanente.

Ferme Chapais à Lévis

Participation au comité de travail chargé de définir un projet agricole pour la préservation des terres de la Ferme Chapais.

Vidéo synthèse : LPTAA 40 ans

L'équipe d'aménagement a réalisé une synthèse du webinaire sur les 40 ans de la LPTAA. La vidéo est disponible pour les syndicats locaux lors des rencontres avec les MRC.



Agri-Climat

- Au total, six ateliers réalisés dans la région sur les enjeux, menaces et opportunités ainsi qu'une présentation des mesures d'adaptation par rapport aux changements climatiques.
- Rencontre du groupe de travail régional afin de se pencher sur les plans d'adaptation par type de production.

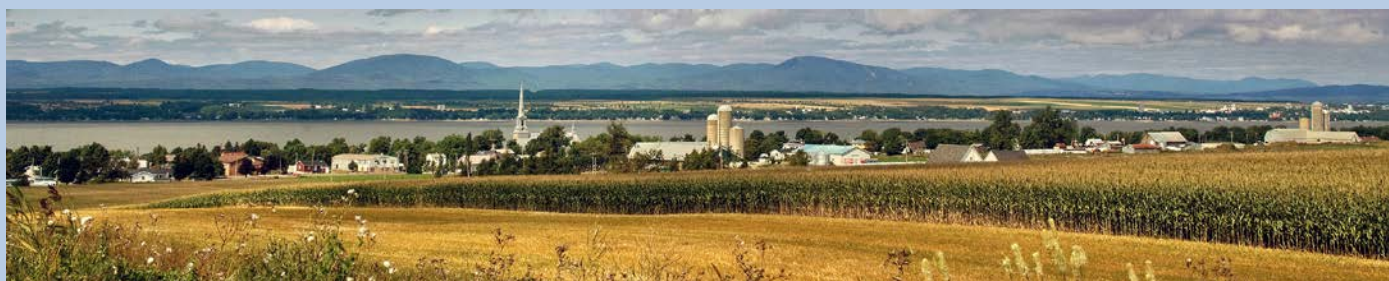
Gestion des cours d'eau

Support auprès de la Municipalité d'Irlande dans ses démarches contre le MDDELCC quant à l'entretien de la rivière Larochelle et représentations de la Fédération lors du Forum Lotbinière Eau devant à Saint-Agapit, le 28 février 2019.



Effarouchement des oies

Le service d'effarouchement a été offert aux producteurs durant quatre semaines, soit du 29 avril au 26 mai. Les effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables des MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et La Nouvelle-Beauce.



DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Appalaches

- Rencontre de la députée provinciale Mme Isabelle Lecours pour aborder les différents enjeux touchant l'agriculture dans la MRC des Appalaches.
- Implication dans la mise en œuvre du PDZA via le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.
- Collaboration au projet d'incubateur agroalimentaire et discussions avec la Municipalité d'Adstock concernant le projet de Centre de transformation agroalimentaire.
- Représentations au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC).

Beauce-Sartigan

- Rencontre des maires de la MRC de Beauce-Sartigan afin de les sensibiliser aux enjeux du monde agricole et à la pertinence d'entreprendre une démarche de concertation, telle que la réalisation d'un PDZA.
- Représentations des intérêts du milieu agricole dans le cadre de dossiers CPTAQ problématiques.

Bellechasse

- Représentations aux audiences concernant six demandes d'exclusion dans la MRC de Bellechasse.
- Participation à la réalisation du PDZA de Bellechasse, représentations au comité de pilotage lors des huit rencontres sectorielles et des trois forums.

Etchemins

- Participation à la réalisation du PDZA des Etchemins, représentations aux comités technique, directeur et de suivi, et collaboration pour l'organisation du Forum PDZA.
- Accompagnement de producteurs agricoles dans le cadre de l'installation de puits municipaux en milieu agricole à Saint-Magloire.
- Rencontre de la MRC des Etchemins afin d'échanger sur les enjeux autour de la LPTAA et d'une possible renégociation de la demande à portée collective (Article 59).



Lévis

- Participation aux négociations en vue d'une demande à portée collective (Article 59) à la Ville de Lévis.
- Participation aux consultations publiques de la Société immobilière du Canada (SIC) sur l'avenir des terres de la Ferme Chapais.
- Rencontres de la Table agro-urbaine.

L'Islet

- Participation aux rencontres du comité de mise en œuvre du PDZA.
- Support à la rédaction du projet *À proximité de nos terres* déposé par les MRC de Montmagny et L'Islet au Programme Proximité du MAPAQ.

Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC de Lotbinière.
- Rencontres de la Table UPA-MRC de Lotbinière pour traiter de plusieurs dossiers touchant le milieu agricole.

Montmagny

- Participation à la réalisation du PDZA de Montmagny : représentations au comité directeur et aux rencontres sectorielles et appui à l'organisation des trois forums.
- Accompagnement des producteurs visés par un nouveau règlement qui restreint la chasse dans certains secteurs à Berthier-sur-Mer.
- Support à la rédaction du projet *À proximité de nos terres* déposé par les MRC de Montmagny et L'Islet au Programme Proximité du MAPAQ.

Nouvelle-Beauce

- Suivi de la mise en œuvre du PDZAF, rencontres du comité aviseur et démarches de caractérisation des friches.
- Début des rencontres des municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce avec les administrateurs concernés afin d'échanger sur la cohabitation et la sécurité routière.
- Production d'un dépliant sur la cohabitation pour les municipalités de Saint-Elzéar et Saint-Bernard.

Robert-Cliche

- Suivi de la mise en œuvre du PDZA de la MRC de Robert-Cliche.
- Express-Beauce : rencontres de concertation avec les administrateurs d'Express Beauce-Mégantic, propriétaire de l'ancienne voie ferrée devenue un sentier de VTT, l'objectif étant de trouver des solutions aux contraintes vécues par les producteurs agricoles limitrophes.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Leadership, coordination, promotion et appui à d'autres organisations pour la réalisation de projets pouvant faciliter la mise en marché des produits régionaux, leur diversification, la mise en valeur du territoire agricole et les retombées économiques pour les exploitations agricoles et forestières.

Une politique de promotion pour soutenir les initiatives des syndicats locaux

Les syndicats locaux ont accès, auprès de la Fédération régionale, à des montants préétablis pour soutenir leurs initiatives de promotion des produits de leur territoire.

Notons, parmi ces initiatives :

- Dégustations de produits locaux lors des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA* dans Bellechasse.
- Appui au *Marché L'Islet-sur-Terre*.

Politique d'achat local

- La Fédération reconnaît l'importance, lorsqu'elle organise des réunions ou activités, de privilégier l'achat de produits agroalimentaires, ornementaux et forestiers québécois.
- La Politique d'achat local adoptée en 2018 s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les syndicats locaux sont invités à adopter une politique similaire.

Soutien à des organismes de bienfaisance

La Fédération a fait la promotion des produits régionaux tout en offrant un soutien à des organismes qui œuvrent pour les plus démunis :

- Dons pour les paniers de Noël de Moisson Beauce et de municipalités du secteur Lotbinière-Sud, conjointement avec les syndicats locaux.
- Don au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de la Chaudière-Appalaches pour une activité-bénéfice qui avait lieu le 18 octobre 2018 et qui mettait à l'honneur les produits de la région.



La Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

Un espace de travail est mis gratuitement à la disposition de la TACA par la Fédération, en plus de l'octroi d'un montant annuel de 20 000 \$ pour son financement.

L'Arterre

- L'Arterre est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Le service est disponible dans l'ensemble de la région.
- Quatre agentes de maillage ont été embauchées. Pour en contacter une, visiter le www.arterre.ca/RegionsParticipantes/12
- La Fédération est impliquée dans le comité de suivi.



Goûtez Lotbinière

En collaboration avec les syndicats locaux, un soutien technique et financier est offert à l'organisme Goûtez Lotbinière faisant la promotion des produits et du savoir-faire de la MRC de Lotbinière.

Diversifier les cultures dans la région

- Des producteurs de la région et des permanents de la Fédération ont assisté au Colloque provincial sur le chanvre en mars 2019, afin d'évaluer le potentiel de la Chaudière-Appalaches pour ce genre de culture émergente.
- La Fédération souhaite offrir son soutien aux producteurs et intervenants œuvrant à la diversification des cultures et au développement de productions émergentes dans la région.

Le PRÉ, coopérative de solidarité

- La coopérative de solidarité Le PRÉ a entrepris sa troisième année d'activités en 2019 avec sept restaurateurs membres et près d'une trentaine de producteurs membres.
- Le PRÉ a augmenté son offre de produits dans la dernière année en ajoutant notamment des viandes (bœuf, porc et volaille).
- Une plateforme transactionnelle en ligne pour optimiser le processus de commandes et de livraisons est actuellement testée (mise en opération prévue pour 2020).

Comité de développement agroalimentaire, incubateur d'entreprises agricoles et centre de transformation des Appalaches

- Le Syndicat de l'UPA des Appalaches et la Fédération siègent au Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.
- L'Incubateur agroalimentaire des Appalaches achève maintenant sa deuxième année d'opération. Un incubé (production de champignons) a été accueilli en 2019 à la terre-école d'Adstock, en plus de deux étudiants stagiaires embauchés par l'Incubateur pour la production maraîchère.
- Le projet de Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches prend forme et permettra aux producteurs de la région d'avoir un lieu partagé pour faire la transformation de leurs produits agricoles.

Approvisionnement réseaux institutionnels

La Fédération apporte son soutien à tout réseau institutionnel (CISSS, CPE, commissions scolaires, etc.) qui souhaiterait introduire davantage de produits régionaux à ses menus.

Le Grand Marché Beauce-Sartigan, Coopérative de solidarité

Poursuite du soutien aux activités du Grand Marché : paniers, boutique, outils de promotion, événements.



Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches (JCS) - 8^e édition et Défi 100 % local

- Pour leur 8^e édition tenue du 17 août au 15 septembre 2019, les JCS proposaient 19 activités dans sept MRC et la Ville de Lévis afin de donner l'occasion à la population de mieux connaître les produits de la Chaudière-Appalaches. Pour les détails : www.couleursetsaveurs.com
- Pour une première année, la région de la Chaudière-Appalaches est inscrite au Défi 100 % local, lancé dans le cadre des JCS. Pour plus de détails, visiter le : www.lebongoutfraisdesiles.com/defi-100-local



Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative

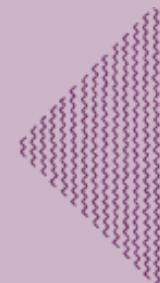
- Poursuite du soutien de la Fédération pour la coordination du Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative, et la promotion de la consommation et l'autocueillette de bleuets en corymbe.
- Le Regroupement compte 22 membres actifs sur les quelque 70 producteurs de bleuets en corymbe, pour une production sur environ 210 acres.



VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION

AVEC LES MEMBRES

Une Union qui stimule l'implication syndicale, la communication et l'action collective autour des enjeux agricoles en tenant compte des idées des membres.



Notre Fédération régionale favorise l'implication syndicale, la communication et l'action collective autour des enjeux agricoles en tenant compte des idées de ses membres. Par le biais du Projet en vie syndicale, elle supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres et des activités spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

Accueil des nouveaux producteurs

La Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil en 2018-2019, afin que les nouveaux producteurs aient un contact personnalisé avec un représentant de leur association professionnelle et qu'ils soient informés des avantages du statut de producteur agricole.

Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de huit accueilleurs est actif. Afin de favoriser le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés, chaque accueilleur est issu du monde agricole. Pour la dernière année, 94 nouveaux producteurs ont eu contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe d'accueilleurs de la Chaudière-Appalaches.



Table des syndicats locaux

La Table des syndicats locaux est une rencontre annuelle dédiée aux dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux et leur offrant un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Présidents, vice-présidents et secrétaires des syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches étaient ainsi invités à participer à cette rencontre, le 1^{er} février dernier. Cette année, la journée se concluait par une réflexion sur les moyens à prendre pour maintenir et renforcer les liens avec les municipalités.



Table des spécialités

Les représentants des syndicats spécialisés de la Chaudière-Appalaches se sont réunis le 17 décembre dernier. Ils ont eu l'occasion de partager sur des enjeux et réfléchir à propos de la mise en marché locale, de la valorisation de l'agriculture et de la mobilisation des membres.

Fermes de petite taille

Le Forum provincial sur les marchés de proximité s'est déroulé 5 juin dernier à Saint-Hyacinthe. Cette rencontre, principalement destinée aux propriétaires de fermes de petite taille, a permis d'échanger sur les enjeux, les opportunités, les limites et les conditions de développement des marchés de proximité.

Agents syndicaux

Sept agents de la Fédération régionale sont rendus disponibles aux syndicats locaux, afin de les accompagner dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.

La Source d'information en Chaudière-Appalaches

Le bulletin électronique *La Source d'information en Chaudière-Appalaches* est envoyé chaque semaine aux administrateurs de la région. Ce bulletin les informe des dossiers et activités syndicales de la région.

La revue L'U

Collaboration entre *La Terre de chez nous*, la Confédération et les fédérations régionales dont la nôtre, la revue *L'U* est distribuée six fois l'an à tous les producteurs agricoles du Québec. *L'U* vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées par les différents affiliés de l'Union.

L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, près de 2 800 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. Environ la moitié des producteurs de la région y sont inscrits.

Site Internet www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Chaque jour, plus d'une centaine de personnes en moyenne le visitent pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération et de ses services. Pour l'année 2018-2019, on compte 23 706 visiteurs uniques, pour un total de 41 398 visites et 71 695 pages consultées.



Facebook www.facebook.com/chaudiereappalachesupa

En 2018-2019, la page Facebook a vu passer son nombre d'abonnés de 1 700 à 2 000 adhérents. Diverses informations sont diffusées sur cette page : informations de la Fédération régionale, articles de presse pertinents, invitation à des activités, etc.



Formation des élus

Le 9 janvier dernier, la formation intitulée *Président performant* a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Une vingtaine de personnes ont eu l'occasion de développer des stratégies pour s'améliorer dans leur rôle d' élu.

Les 15 et 20 février dernier, deux formations ont été offertes aux nouveaux administrateurs de la région entrés en poste ces deux dernières années. Au total, neuf personnes ont participé à ces rencontres où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.



VALORISATION ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION

La valorisation de l'agriculture passe par une présence physique et médiatique dans le milieu.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches s'investit dans la valorisation de l'agriculture. Elle coordonne diverses initiatives visant à démontrer le dynamisme de notre agriculture et collabore à d'autres, dont :

Portes ouvertes

Sept fermes de la région ont participé à la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec* en septembre 2018, ce qui a permis à près de 10 000 personnes de mieux connaître notre agriculture.



Expositions agricoles

Cette année encore, notre Fédération a collaboré à assurer une présence de l'Union dans les expositions agricoles de la région. Des kiosques ont été tenus dans cinq expositions : Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Anselme, Saint-Isidore, Saint-Agapit et Saint-Honoré-de-Shenley.

Ces dernières années, la Fédération a accru sa collaboration avec les comités organisateurs des expositions agricoles. Ainsi, la Fédération et les expositions s'échangent matériel, bénévoles et espaces dans une vision commune de promouvoir notre agriculture auprès du grand public.

Napperons

De retour cette année, le napperon a été imprimé en 144 000 copies et distribué, en collaboration avec nos syndicaux locaux, dans de nombreux restaurants de la région. Inspiré de la précédente campagne de promotion de l'Union *On fait tous partie de la recette*, le thème du napperon cette année était *Nourrir l'avenir*.

Chroniques télévisuelles

Depuis deux ans, notre Fédération régionale collabore avec Nous.TV Beauce-Appalaches à la production d'entrevues télévisuelles pour l'émission *Espace public*. Environ une fois par mois, notre président y rencontre l'animatrice, M^{me} Geneviève Hébert, pour discuter de l'agriculture, ses mécanismes et ses enjeux.

Dans les médias

Diverses conférences de presse et une quinzaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire : lancement de la saison des fraises et de celle des bleuets, activités agroalimentaires dans les marchés publics, sensibilisation à la santé et à la sécurité, etc. Tous ces sujets ont été repris sur notre page Facebook et notre site Internet pour un maximum de visibilité.

De plus, on comptabilise des dizaines d'entrevues accordées en cours d'année, que ce soit par notre président ou tout autre administrateur de notre Fédération régionale ou de ses affiliés, concernant les nombreux sujets d'actualité agricole des derniers mois.



Dans les écoles

Bien que peu de demandes en la matière nous aient été formulées en 2018-2019, la Fédération régionale demeure toujours disponible pour déléguer des administrateurs et ambassadeurs dans les écoles, que ce soit dans le cadre du programme pédagogique de l'Union *Je cultive ma citoyenneté*, de journées carrières, ou encore, du récent programme *Les Brigades culinaires*. En cours d'année, chaque syndicat local a désigné un administrateur responsable du dossier et volontaire à visiter sur demande les écoles de son secteur.

PRÉVENTION

Favoriser en Chaudière-Appalaches un environnement sain et sécuritaire pour l'agriculture et travailler en aidant les productrices et producteurs, leur famille et leurs employés à reconnaître et à gérer les risques et les dangers sur une ferme.

La Fédération régionale a déployé les actions suivantes au cours de la dernière année :

Comité régional

Tenue de deux rencontres : l'une avec les membres du Comité de prévention et la seconde en comité élargi, afin d'intervenir, de traiter et de travailler sur divers dossiers de prévention dont les actions ont permis de prioriser le bien-être du producteur.

Activités de prévention

- Réalisation de quatre ateliers de prévention en Chaudière-Appalaches, ce qui a permis de rejoindre plus d'une centaine de personnes et dont les sujets étaient *Protéger vos cultures, protéger votre santé, La prévention des incendies à la ferme et Remorquage sécuritaire des tracteurs*.
- En 2019, deux activités *Sécurijour* ont été menées. Au total, 270 enfants ont participé à ces journées de prévention qui se sont tenues à Saint-Victor le 4 avril et à Saint-Sylvestre le 4 mai.
- À partir du bulletin *La Source* et de la page Facebook de la Fédération régionale, des capsules et articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés.



Implication et participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention

Afin d'assurer l'implication et la participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention, chacun s'est nommé un responsable du dossier *Prévention*.

Collaboration avec les intervenants

Avec la collaboration des intervenants du milieu, le dossier de la santé psychologique des agricultrices et agriculteurs demeure toujours une priorité. Ainsi, les actions suivantes ont été posées :

- Continuer à créer un réseau de *Sentinelles* en Chaudière-Appalaches permettant ainsi d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide.
- Poursuivre la collaboration avec la travailleuse de rang de la Chaudière-Appalaches pour des interventions en matière de détresse psychologique.
- Renouvellement du plan d'action (2019-2021) permettant de maintenir nos actions en vue de sensibiliser et d'outiller les producteurs et productrices agricoles, ainsi que les intervenants en santé mentale au niveau de la détresse psychologique.
- Participation aux foires et expositions agricoles du territoire afin de sensibiliser les agricultrices et agriculteurs à l'importance de l'équilibre travail-famille.
- Poursuivre la diffusion des capsules *Décelez la détresse et Demandez de l'aide* à partir de nos moyens de communication.
- Rédaction d'une édition spéciale du bulletin *La Source* lors de la semaine de prévention du suicide.



MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET SERVICES AUX ENTREPRISES AGRICOLES

Faire du Centre d'emploi agricole (CEA) la référence en matière d'emploi agricole, tant pour les employeurs que pour les travailleurs en Chaudière-Appalaches, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre et ainsi favoriser la consolidation et le développement des entreprises agricoles.



Le CEA répond aux besoins des employeurs agricoles de la Chaudière-Appalaches en offrant : un service d'aide à l'emploi visant le recrutement et le placement de main-d'œuvre, la promotion et la valorisation de l'emploi, la concertation dans le milieu et l'information sur les programmes d'aide et problématiques du secteur. Il offre aussi un service d'accompagnement pour les demandes de main-d'œuvre étrangère, la gestion de ressources humaines, le transfert d'entreprises et la santé et sécurité au travail.

Recrutement - placements

La Direction régionale d'Emploi-Québec, dans le cadre d'une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, continue de permettre au CEA d'offrir un service de recrutement à un prix compétitif aux producteurs de la région.

Au cours de la dernière année, les professionnels du CEA ont œuvré à développer de nouveaux bassins de candidatures. Notre présence Facebook s'est accrue sur les différentes communautés de gens susceptibles d'être intéressés par un nouvel emploi. Notre système d'alerte-candidat permet à nos clients d'avoir rapidement accès aux candidatures intéressantes qui se présentent. Les projets *Fermemploi* et *Jeunes trayeurs* ont contribué à amener de nouvelles candidatures pour nos clients. Nos efforts ont permis le placement de 108 employés locaux, 576 travailleurs étrangers, en plus des 3 022 jours-personnes conduites par le service de transport en autobus.

Projet Fermemploi

Fermemploi vise à soutenir les producteurs dans le processus d'embauche de travailleurs ne possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Le programme prévoit la formation et l'intégration en emploi par des stages en entreprise rémunérés et subventionnés. L'objectif est d'assurer le maintien en emploi en offrant le support nécessaire aux employeurs et aux travailleurs.

Le CEA assure un accompagnement au niveau du recrutement, de l'intégration et de la formation. La première étape pour participer à ce programme est de contacter un conseiller du CEA afin de valider les critères d'admissibilité. Plus d'une quinzaine de jumelages ont déjà eu lieu.

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Les PAMT ont la cote dans le secteur agricole en Chaudière-Appalaches! Ce programme est accessible pour l'ouvrier en production laitière, porcine, serricole ou avicole et pour l'opérateur de machinerie agricole.

Services en gestion des ressources humaines (GRH)

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le poste le plus facile à pourvoir est celui qui ne devient pas vacant. Nos services en gestion des ressources humaines peuvent aider à garder les employés ainsi qu'à les motiver. Ces services sont offerts à prix compétitif et peuvent être subventionnés.

Entre autres, les employeurs pourront bénéficier d'un accompagnement qui favorisera la rétention d'un nouvel employé lors des premiers mois d'embauche afin de l'accueillir et l'intégrer durant cette période névralgique.

Nos conseillers experts en RH offrent un support concret pour :

- Réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer avec l'employeur un plan d'intervention.
- Élaborer un manuel d'employés et politiques de GRH.
- Organiser les dossiers d'employés.
- Élaborer une grille de rémunération.
- Analyser les postes et descriptions de tâches.
- Bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à l'entreprise.
- Fournir de l'information sur les lois et normes du travail.
- Accompagner dans le contexte de la légalisation du cannabis.

Valorisation des métiers et perspectives d'emploi

Les représentants du CEA poursuivent et maintiennent leurs contacts et collaborations avec divers organismes, notamment le Centre de formation agricole de Saint-Anselme, les différents carrefours jeunesse-emploi et clubs de recherche d'emploi, lors d'événements régionaux portant sur le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, pour ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

Coopérative de remplacement agricole

Depuis quelques mois, à la suite de l'implantation dans la région de la Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole, les propriétaires d'entreprises de Bellechasse ou de La Nouvelle-Beauce peuvent avoir accès à de la main-d'œuvre agricole qualifiée pour des remplacements de temps à autre.

Pour devenir membre de la Coop ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec M. François Gamache de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches à fgamache@upa.qc.ca ou au 418 386-5588 ou sans frais au 1 888 938-3872, poste 2008.

Service de main-d'œuvre transportée

Depuis plus de 40 ans, la collaboration du MAPAQ avec l'UPA et les CEA permet d'assurer le transport de main-d'œuvre saisonnière des entreprises horticoles lorsqu'elles doivent recourir à du personnel qui ne peut être hébergé à la ferme ou recruté localement. Ainsi, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, en association avec l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord, offre maintenant le service de déplacement des travailleurs agricoles journaliers vers les fermes de la région de la Chaudière-Appalaches.

Cette solution alternative à la rareté de main-d'œuvre est offerte pendant la période estivale, du lundi au samedi inclusivement, dont les jours fériés. Le service est disponible pour les producteurs de Chaudière-Appalaches les plus à proximité du centre-ville de Québec, soit ceux des MRC de La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Bellechasse et Lévis.

L'objectif du transport journalier est de regrouper le plus de producteurs-utilisateurs dans le même secteur ou région afin de minimiser les coûts de transport et pouvoir offrir une main-d'œuvre temporaire.



Accompagnement à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (TET)

L'équipe du CEA accompagne et guide les employeurs agricoles dans le traitement de leur demande pour l'embauche de travailleurs étrangers. Le CEA est chapeauté par un consultant réglementé en immigration canadienne (CRIC) et accrédité par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Ce dernier coordonne les activités liées à l'immigration à travers le réseau des CEA. Enfin, le taux d'acceptation des dossiers préparés par l'UPA est de 99,9 %.

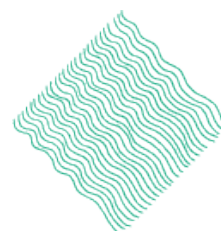
Pour plus d'information sur le programme de travailleurs étrangers temporaires en agriculture, contacter le CEA à ceachaudiereappalaches@upa.qc.ca ou au 418 228-5558 ou sans frais au 1 888 938-3872, ou consulter le site Internet www.ptet.upa.qc.ca.

Mutuelle et accompagnement en santé et sécurité au travail

En agriculture, les risques sont multiples et les dangers omniprésents. Tracteurs, machinerie, travaux en hauteur, espaces clos, animaux et produits dangereux en sont quelques exemples. D'où l'importance d'agir en prévention. La gestion de la prévention, pour protéger la santé et la sécurité au travail, fait partie de tout bon plan d'entreprise et d'affaires. Il importe de mettre en place un environnement et des pratiques de travail sécuritaires. Nos préventionnistes offrent l'accompagnement nécessaire en matière de sécurité, que ce soit pour les employés, les membres de la famille ou le producteur lui-même. La Mutuelle de prévention de l'UPA consiste en un regroupement d'employeurs agricoles qui s'engagent volontairement dans une démarche de prévention afin de rendre leur milieu de travail sécuritaire. Ces derniers peuvent profiter d'une réduction de leur cotisation à la CNESST tout en améliorant la performance de leur entreprise en matière de santé et sécurité au travail. La Mutuelle de l'UPA de la Chaudière-Appalaches compte actuellement 126 entreprises membres.

Service de transfert d'entreprises

La Fédération et le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) collaborent, depuis juin 2018, à une offre de services-conseils permettant d'accompagner les producteurs et la relève agricole dans leur processus de transfert d'entreprises. Pour les services en transfert d'entreprises, contacter nos agents au 418 228-5588 ou 1 888 938-3872 ou à chaudiereappalaches@upa.qc.ca.



RESSOURCES AU SERVICE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

AU 31 JUILLET 2019

Vie syndicale et communications	
<i>Geneviève Lapointe, coordonnatrice à la vie syndicale (Beauce-Sartigan)</i>	<i>Support aux syndicats locaux Membership à l'UPA</i>
<i>Claire P. Beaulieu, agente à la vie syndicale (L'Islet, Montmagny)</i>	
<i>Jean-Philippe Carrier, agent à la vie syndicale (Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord)</i>	
<i>Rose-Marie Dumas, agente à la vie syndicale (Des Etchemins, Robert-Cliche)</i>	
<i>François Gamache, agent à la vie syndicale (Nouvelle-Beauce)</i>	
<i>Gervais Paquet, agent à la vie syndicale (Des Appalaches)</i>	
<i>Marc-Antoine Parent, agent à la vie syndicale (Lotbinière-Sud)</i>	<i>Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession Liste des producteurs agricoles – cotisation</i>
<i>Frédéric Poulin, responsable des communications</i>	
<i>Caroline Provost (UPA Longueuil)</i>	
Services aux groupes spécialisés	
<i>Alain Roy, secrétaire</i>	<i>Acériculteurs – Beauce Oeufs – Est du Québec Volailles – Est-du-Québec</i>
<i>Lynda Deschênes, secrétaire</i>	<i>Acériculteurs – Côte-du-Sud Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière Répondante : ovins</i>
<i>François Gamache, secrétaire</i>	<i>Bovins – Chaudière-Appalaches Nord Bovins – Chaudière-Appalaches-Sud</i>
<i>Gervais Paquet, secrétaire</i>	<i>Lait – Chaudière-Appalaches-Sud Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest</i>
<i>Michaël Létourneau, secrétaire</i>	<i>Lait – Chaudière-Appalaches-Nord</i>
<i>Micheline Garon, adjointe</i>	
<i>Marc-Antoine Parent, secrétaire</i>	<i>Porcs – Beauce Porcs – Deux Rives</i>
<i>Audrey Dionne, secrétaire</i>	<i>Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)</i>
<i>Claire P. Beaulieu, répondante</i>	<i>Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est</i>

Aménagement–Environnement	
<i>Sylvain Milot, responsable</i> <i>Chantale Dubé, aménagiste</i> <i>Rose-Marie Dumas, aménagiste</i> <i>Isabelle Lessard, conseillère en environnement</i>	<i>Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes...), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants</i>
Développement régional	
<i>Roch Poulin, responsable</i> <i>Marc-Antoine Parent, conseiller</i> <i>Jean-Philippe Carrier, conseiller</i>	<i>Politiques de développement régional</i> <i>Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels...) et agrotourisme</i>
Politiques et programmes agricoles	
<i>Chantal Dubé, responsable</i> <i>Alain Roy, répondant</i> <i>Alain Roy, répondant</i> <i>Frank St-Pierre, répondant</i> <i>Frank St-Pierre, responsable</i> <i>Lynda Deschênes, répondante</i>	<i>Faune, effarouchement des oies</i> <i>Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance récolte, tarifs Hydro-Québec, petites annonces site Web : foin, fermes, forfait, etc.</i> <i>Sécurité routière</i> <i>Prévention des accidents à la ferme; santé psychologique</i> <i>Sécurijour</i>
Main-d'œuvre agricole et services aux entreprises agricoles	
<i>Karine Phaneuf, coordonnatrice</i> <i>Audrey Dallaire</i> <i>Florence Dallaire-Turmel</i> <i>Cynthia Doyon</i> <i>Johanne Gagnon</i> <i>Caroline Godin</i> <i>Michaël Lacroix</i> <i>Sandy Roy, répondante</i> <i>Sabrina Vachon</i>	<i>Services-conseils RH</i> <i>Services-conseils RH et service de transfert et établissement</i> <i>Mutuelle de prévention et services-conseils en santé et sécurité au travail</i> <i>Service de transfert et établissement</i> <i>Recrutement – placement</i> <i>Recrutement – placement et Mutuelle de prévention</i> <i>Recrutement – placement, services-conseils RH et Mutuelle de prévention</i> <i>Formation agricole</i> <i>Recrutement – placement et services-conseils RH</i>
Direction régionale	
<i>Roch Poulin, directeur régional</i> <i>Geneviève Lapointe, directrice adjointe</i> <i>Shéryl Marchand, directrice de la trésorerie</i> <i>Liliane Dubuc, conseillère RH</i>	<i>Direction générale, coordination des instances et gestion des immeubles</i> <i>Gestion des finances</i> <i>Gestion des ressources humaines</i>

RÉPERTOIRE

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Claire P. Beaulieu	Agente à la vie syndicale – Centre de services La Pocatière	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbedard@upa.qc.ca	1237
Marianne Bergeron	Technicienne comptabilité et fiscalité	mbergeron@upa.qc.ca	1289
Charlyne Bernard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cbernard@upa.qc.ca	1277
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Linda Bolduc	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lbolduc@upa.qc.ca	1276
Mélanie Bolduc	Secrétaire comptabilité et fiscalité	melaniebolduc@upa.qc.ca	1271
Caroline Boucher	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboucher@upa.qc.ca	2025
Valérie Boucher	Adjointe administrative à la direction	vboucher@upa.qc.ca	1232
Caroline Boutin	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboutin@upa.qc.ca	1270
Sonya Busque	Secrétaire à la trésorerie	sbusque@upa.qc.ca	1231
Jean-Philippe Carrier	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation	jpcarrier@upa.qc.ca	2016
Evelyne Castonguay	Secrétaire services syndicaux – Centre de services La Pocatière	ecastonguay@upa.qc.ca	3000
Jolyane Caux	Technicienne comptabilité et fiscalité	jcaux@upa.qc.ca	2011
Jessica Chouinard	Secrétaire-réceptionniste	jessicachouinard@upa.qc.ca	2001
Marie-Ève Couture	Technicienne comptabilité et fiscalité	mecouture@upa.qc.ca	1212
Audrey Dallaire	Conseillère en transfert et établissement; ressources humaines	adallaire@upa.qc.ca	1208
Marie-France Dallaire	Secrétaire comptabilité et fiscalité	mfdallaire@upa.qc.ca	1238
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale secteur acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Audrey Dionne	Conseillère relève agricole – Centre de services La Pocatière	adionne@upa.qc.ca	3207
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	2017
Cynthia Doyon	Conseillère en transfert et établissement	cdoyon@upa.qc.ca	2010
Chantale Dubé	Aménagiste - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Liliane Dubuc	Conseillère en ressources humaines	ldubuc@upa.qc.ca	1268
Rose-Marie Dumas	Aménagiste et agente à la vie syndicale	rmdumas@upa.qc.ca	1229
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Line Fluet	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lfluet@upa.qc.ca	1252
Marie-Josée Fortin	Secrétaire services syndicaux	mjfortin@upa.qc.ca	
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1271
Johanne Gagnon	Responsable du Centre d'emploi agricole	jgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Responsable du secteur laitier – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Luce Gilbert	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lgilbert@upa.qc.ca	1234
Caroline Godin	Conseillère en ressources humaines	cgodin@upa.qc.ca	1244
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284
France Labbé	Technicienne comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1285
Maryse Labranche	Technicienne à la trésorerie	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Michaël Lacroix	Conseiller en ressources humaines	mlacroix@upa.qc.ca	2009

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Louise Breton-Landry	Secrétaire-réceptionniste	lbretonlandry@upa.qc.ca	1222
Carole Langelier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	clangelier@upa.qc.ca	1261
Geneviève Lapointe	Directrice régionale adjointe, coordonnatrice secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1280
France Lessard	Secrétaire à la trésorerie	flessard@upa.qc.ca	1278
Isabelle Lessard	Conseillère en environnement	ilessard@upa.qc.ca	2003
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Shéryl Marchand	CPA auditrice, CGA; directrice de la trésorerie	smarchand@upa.qc.ca	1218
Valérie Mathieu	Technicienne comptabilité et fiscalité	vmathieu@upa.qc.ca	1291
Sylvain Milot	Responsable aménagement	smilot@upa.qc.ca	2002
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Nana Panayotopoulos	Technicienne comptabilité et fiscalité	npanayotopoulos@upa.qc.ca	1206
Gervais Paquet	Agent à la vie syndicale et secteur laitier, agricultrices	gpaquet@upa.qc.ca	1267
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin	maparent@upa.qc.ca	2004
Karine Phaneuf	Conseillère en ressources humaines et prévention	kphaneuf@upa.qc.ca	2014
Julie Pomerleau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jpomerleau@upa.qc.ca	1279
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Claude Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cpoulin@upa.qc.ca	2006
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Mireille Poulin	Technicienne comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alexandra Rainville	Secrétaire services syndicaux	arainville@upa.qc.ca	2020
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Anthony Roy	Technicien à la trésorerie et aux syndicats spécialisés	anthonyroy@upa.qc.ca	1290
Linda Roy	Secrétaire services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Frank St-Pierre	Responsable du Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire services syndicaux	stalbot@upa.qc.ca	1248
Sabrina Tanguay	Secrétaire comptabilité et fiscalité	stanguay@upa.qc.ca	1269
Dany Turmel	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dturmel@upa.qc.ca	1202
Florence Dallaire-Turmel	Conseillère en prévention	fdallaireturmel@upa.qc.ca	2009
Sabrina Vachon	Conseillère en ressources humaines	sabrinavachon@upa.qc.ca	2029



Service de comptabilité et de fiscalité



L'équipe prend de l'expansion et vous invite à profiter de l'expertise des comptables de SCF Chaudière-Appalaches inc.

SCF Chaudière-Appalaches inc. met à la disposition des productrices et producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches une équipe de 29 comptables, dont 5 fiscalistes. La clientèle de ce cabinet-comptable est exclusivement composée d'entreprises agricoles ou forestières. Les services offerts sont les mêmes que ceux des grands cabinets-comptables. Que ce soit pour la tenue de livres ou la planification fiscale en vue d'un transfert de ferme, les honoraires facturés sont très compétitifs. L'expérience des comptables dans ce secteur particulier des affaires permet de rendre des services comptables de haut niveau.

Notre bureau de Saint-Georges est situé au 2550, 127^e Rue et on y retrouve 20 comptables en permanence. Quant au bureau de Sainte-Marie situé au 1135, boulevard Vachon Nord, 9 comptables y travaillent en permanence. L'équipe de 5 fiscalistes assure le service, tant à Sainte-Marie qu'à Saint-Georges.

L'année dernière, le SCF a produit :

- 6 400 déclarations de revenus de particuliers;
- 1 100 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 080 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- la tenue de livres pour 296 entreprises agricoles;
- le service de paie pour 380 entreprises agricoles;
- de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de fermes.

On peut prendre un rendez-vous avec l'un de nos professionnels en téléphonant au :

418 228-5588 – 418 386-5588 – 1 888 938-3872

Bon succès à tous nos clients et clientes!

Marc-Ange Doyon, CPA auditeur, CGA
Président-directeur général
SCF Chaudière-Appalaches inc.

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.			
Nom		Courriel	Poste
Alexis Bolduc	M. Fisc.	alexis.bolduc@scfcpa.ca	1221
Marie-Josée Campeau	Comptable	marie-josée.campeau@scfcpa.ca	2036
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Olivier Desjardins	Comptable	marc-olivier.desjardins@scfcpa.ca	2023
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, président-directeur général	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Stéphany Dubois	CPA auditrice	stephany.dubois@scfcpa.ca	2021
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Josée Goulet	CPA auditrice, CA	josee.goulet@scfcpa.ca	2013
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CMA	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Marc-André Maheux	Comptable	marc-andre.maheux@scfcpa.ca	2030
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA, directeur des ressources humaines	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA, directeur des opérations Sainte-Marie	anthony.morin@scfcpa.ca	2005
Karine Pépin	CPA, CGA, M. Fisc.	karine.pépin@scfcpa.ca	2028
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur des opérations Saint-Georges	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur de la fiscalité	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Virginie Poulin	Comptable	virginie.poulin@scfcpa.ca	
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259
Claudia Roy	Comptable	claudia.roy@scfcpa.ca	1247
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scfcpa.ca	1281
François Vachon	CPA, CGA	francois.vachon@scfcpa.ca	2022
Marie-Josée Veilleux	CPA auditrice	marie-josée.veilleux@scfcpa.ca	1283

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.
Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par «assis et levé», ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR DES PROFESSIONNELS...

C'est aussi ça l'UPA



Centre d'emploi agricole de la Chaudière-Appalaches

PLACEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE

- ✓ Visibilité pour vos offres d'emploi
- ✧ Banque de candidats
- ✧ Programmes d'aide disponibles

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Pour garder vos travailleurs
- ✧ De l'accompagnement pour la gestion de vos travailleurs
- ✧ Subventions disponibles jusqu'à 75%

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

- ✓ Pour l'embauche de main-d'œuvre étrangère
- ✧ Les CEA se démarquent par leur expertise
- ✧ Réalisation de 80% des demandes au Québec

PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

- ✓ Une obligation pour les employeurs
- ✧ Services-conseils adaptés à vos besoins particuliers
- ✧ Une mutuelle de prévention pour des économies

SERVICE DE TRANSFERT AUX ENTREPRISES

- ✓ Pour une bonne planification
- ✧ Un soutien aux gestionnaires dès l'émergence du projet
- ✧ Un accompagnement qui facilite vos démarches

SERVICE DE MAIN-D'ŒUVRE TRANSPORTÉE

- ✓ De l'aide en période estivale
- ✧ Pour les productions saisonnières
- ✧ Certaines conditions s'appliquent, informez-vous pour connaître votre admissibilité



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**

*Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches*

2550, 127^e Rue, Saint-Georges

(Québec) G5Y 5L1

1135, boulevard Vachon-Nord, Sainte-Marie

(Québec) G6E 1M9

418 228-5588 | 418 386-5588 | 1 888 938-3872

www.emploiagricole.com

Visitez notre
page Centre
d'emploi agricole
de la Chaudière-
Appalaches



Avec la participation financière de :

Québec 

SCF CHAUDIÈRE APPALACHES INC.

Société de comptables professionnels agréés

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



UNE ÉQUIPE DE
29 COMPTABLES
DONT **5 FISCALISTES**

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**

Sainte-Marie

1135, boul. Vachon Nord
G6E 1M9

ÉDIFICE DE L'UPA

Saint-Georges

2550, 127^e Rue
G5Y 5L1